

SMITOM'infos

n°11

— DE DÉCHETS, + DE TRI



Édito du Président

Tout d'abord, ces premiers mots pour vous souhaiter une très bonne année.

La mutation du SMITOM Sud-Saumurois, travaillée dès le second semestre 2020, arrive à son terme. L'activité continue avec le nouveau Syndicat pour la Réduction, le Réemploi et le Recyclage de Déchets en Anjou (3RD'Anjou) qui assurera la continuité du service de collecte et de traitement de déchets du territoire comme détaillé dans cette lettre.

Trois assemblées territoriales d'élus représenteront dès lors les 3 Communautés de Communes d'Anjou Loir et Sarthe, des Vallées du Haut-Anjou et de Loire Layon Aubance.

Quant aux usagers de la Communauté d'Agglomération Saumur Val de Loire, la gestion de leurs déchets sera gérée par l'unique opérateur Kyrielle.

Je vous renouvelle avec l'ensemble du personnel, et y en associant l'Écocyclerie Loire Layon Aubance, tous les vœux pour cette nouvelle année 2022.

Bien à vous,

Le président du SMITOM Sud-Saumurois
Marc BAINVEL

Événements fin SMITOM

BILAN DE LA 8^E ÉDITION « RIEN NE SE JETTE »

Le samedi 27 novembre 2021, à l'occasion de la Semaine Européenne de Réduction des Déchets, a été organisée la 8^e et dernière édition de l'éco-événement du SMITOM « Rien ne se Jette ».

Décliné sur le thème de Noël, petits et grands ont profité des animations proposées toute la journée à la salle du Layon et à l'écocyclerie de Thouarcé (commune déléguée de Bellevigne-en-Layon). Le matin, un marché de producteurs et d'artisanat local mettait à l'honneur les savoir-faire de notre territoire tandis que l'après-midi était traditionnellement centré autour de différents ateliers « faire soi-même ». De nombreux partenaires bénévoles ou professionnels ainsi que les agents du SMITOM se sont mobilisés pour conseiller les usagers dans la préparation d'un Noël zéro déchet : cadeaux dématérialisés et up cycling, décoration de la maison, cuisine zéro gaspillage et cosmétique responsable, etc., nombreuses étaient les idées pour joindre festivité et éco-responsabilité.

Ce 27 novembre, deux représentations de la pièce « One Two Tri » par la compagnie « Ça s'peut pas » ont également été proposées au jeune public pour les sensibiliser à la prévention des déchets à la salle de Martigné-Briand (commune déléguée de Terranjou).

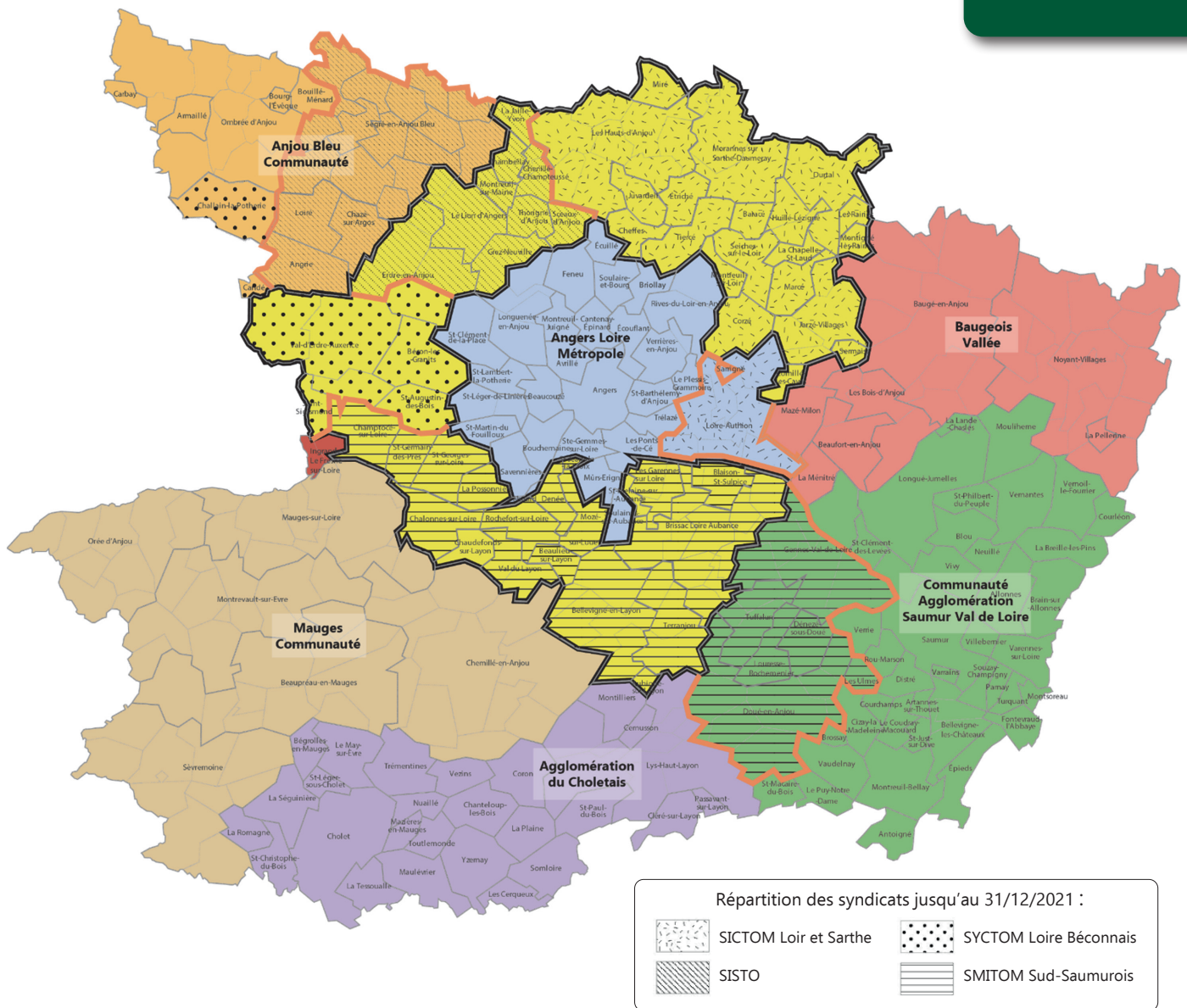
Le SMITOM du Sud-Saumurois souhaite remercier chaleureusement l'ensemble des participants de ces événements et vous convie toujours plus nombreux à la prochaine semaine européenne de réduction des déchets.

CLAP DE FIN DU SMITOM

Depuis sa création en 1982, le SMITOM œuvre à la bonne gestion des déchets de son territoire. Mettant un point final à son nom (mais pas à ses actions !), le SMITOM a souhaité remercier ses nombreux partenaires, agents et élus pour leur engagement et leur contribution au bon déroulement de toutes ses missions. Le 24 novembre après-midi, les établissements Zéro gaspillage Zéro déchets du territoire et tous les acteurs mobilisés ont ainsi été rassemblés autour d'un événement dédié aux souvenirs par les témoignages des participants.

Nouveaux contacts des services déchets par secteur géographique

À PARTIR DU
1^{ER} JANVIER
2022



AU 1^{ER} JANVIER 2022, LA COMPÉTENCE DE GESTION DES DÉCHETS SE RÉORGANISE SUR LE MAINE ET LOIRE.

COORDONNÉES DU SERVICE DÉCHET DONT VOUS DÉPENDREZ EN FONCTION DE VOTRE SECTEUR GÉOGRAPHIQUE

SECTEURS

Anjou Loir et Sarthe
Vallées du Haut-Anjou
Loire Layon Aubance

Les 3RD'Anjou
02 41 59 61 73
contact@3rdanjou.fr
www.3rdanjou.fr

N.B. : Les usagers de ces 3 Communautés de communes sont concernés par ce changement.

SECTEUR

Communauté d'Agglomération
de Saumur Val de Loire

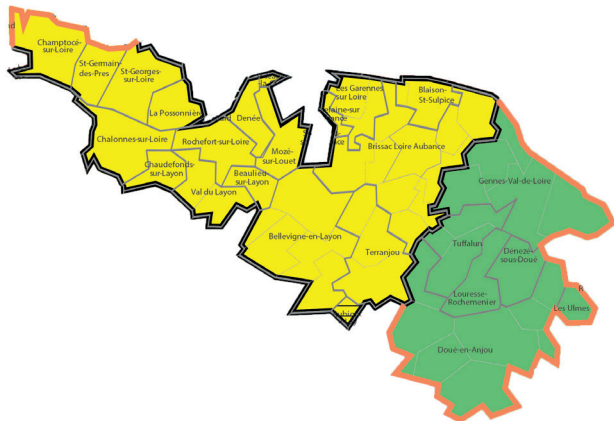
KYRIELLE
02 41 50 44 67
accueil@agglpropre49.fr
www.saumur-agglpropre.fr

N.B. : Les usagers du Gennois et du Douessin sont concernés par ce changement.



Les modalités de fonctionnement du nouveau service de gestion des déchets

ANCIEN TERRITOIRE DU SMITOM SUD-SAUMUROIS



	Usagers Communauté de Communes Loire Layon Aubance (en jaune)	Usagers Communauté d'agglomération Saumur Val de Loire (en vert)
COLLECTE DES ORDURES MÉNAGÈRES	En sac dans le bac : Tous les 15 jours En apport volontaire : Contrôle d'accès - accessible uniquement avec la carte service déchets	En bac : Tous les 15 jours En apport volontaire : Libre d'accès
CONSIGNES DE TRI DES EMBALLAGES	Tous les emballages plastique, métal et carton	Tous les emballages plastique, métal et carton
COLLECTE DES EMBALLAGES	En vrac dans le bac : Tous les 15 jours En apport volontaire : Contrôle d'accès - accessible uniquement avec la carte service déchets	En bac : Tous les 15 jours En apport volontaire : Libre accès
COLLECTE DES PAPIERS ET DU VERRE	En apport volontaire : Libre accès	En apport volontaire : Libre accès
ACCÈS EN DÉCHÈTERIE	<p>Déchèteries : Saint-Georges-sur-Loire, Rochefort-sur-Loire, Chalonnes-sur-Loire, Juigné-sur-Loire, Thouarcé, Le Louroux-Béconnais</p> <p>Accessible avec la carte service déchets :</p> <ul style="list-style-type: none"> ■ Pour les particuliers : <ul style="list-style-type: none"> • Forfait : 18 passages par an • 5€/passage supplémentaire ou remplacement de badge ■ Pour les professionnels : Conditions d'accès particulières, se renseigner sur le site internet pour les tarifs à www.3rdanjou.fr 	<p>Déchèteries : Doué-en-Anjou, Gennes-Val-de-Loire, Saint-Lambert-des-Levées, Montreuil-Bellay, Saumur, Longué-Jumelles, Allonnes, Vernantes</p> <ul style="list-style-type: none"> ■ Pour les particuliers : Accessible librement selon les horaires d'ouverture et possibilités d'y déposer papiers, verre et carton ■ Pour les professionnels : Conditions d'accès particulières, se renseigner sur le site internet pour les tarifs à www.saumur-aggloproprete.fr
MODE DE FACTURATION	Redevance incitative : <ul style="list-style-type: none"> ■ Pour les particuliers : Semestrielle ; Facturation en fonction des levées/dépôts d'ordures ménagères et emballages ■ Pour les professionnels : Trimestrielle 	<ul style="list-style-type: none"> ■ Pour les particuliers et les professionnels : Taxe d'Enlèvement des ordures ménagères annuelle sur l'imposition foncière du propriétaire du logement ou du local ■ Pour les professionnels uniquement : Facturation additionnelle de la redevance spéciale en fonction du volume de bac
ACTIONS DE PRÉVENTION DES DÉCHETS	<ul style="list-style-type: none"> ■ Animations et mise à disposition de matériel pédagogique avec les écoles ■ Mise à disposition de gobelets, pichets et vaisselle pour les associations ■ Distribution de composteurs lors d'une participation à un forum <p>Plus d'informations auprès du service à partir de janvier 2022 ou sur le site internet : www.3rdanjou.fr</p>	<ul style="list-style-type: none"> ■ Animations et visites scolaires et grand public ■ Location de gobelets, kit plogging ■ Vente de composteurs, installation de composteurs partagés, subvention pour l'achat de poulaillers ■ Broyage des végétaux en déchèteries, dans les communes et chez les particuliers ■ Accompagnement vers le « Zéro déchet » (écoles, entreprises, communes, associations) ■ Accompagnement pour les Ateliers de la Co-réparation ■ Location de broyeurs électriques ■ Zone de gratuité dans les déchèteries de Saumur et de Longué-Jumelles

Harmonisation du service des déchets sur le territoire Loire Layon Aubance en 2021/2022

Les 3 anciennes communautés de Communes du Loire Layon Aubance proposaient des modalités de fonctionnement de gestion des déchets bien différentes. Depuis leur fusion en 2017, le syndicat travaille à l'harmonisation de son service aux usagers.

EXTENSION DES CONSIGNES DE TRI DU SECTEUR LOIRE LAYON

Au 1^{er} juillet 2021, le secteur Loire Layon étend ses consignes de tri à l'ensemble des emballages en plastique. Pots de yaourt, de crème, barquettes, sacs et films plastiques d'emballage, etc. sont désormais pris en charge dans la filière de recyclage.

En parallèle, tous les habitants sont dotés d'un bac jaune à emballages pour faciliter la prise en charge de ces déchets.

UNE TARIFICATION UNIQUE SUR LOIRE LAYON AUBANCE : LA REDEVANCE INCITATIVE

Jusqu'à alors couvert par 3 systèmes de facturation différents correspondant aux 3 anciennes communautés de communes, l'ensemble du territoire Loire Layon Aubance met en place une tarification **UNIQUE**, la **REDEVANCE INCITATIVE (RI)**.

Ce mode de tarification, déjà appliqué sur le secteur Loire Layon, est défini en fonction du coût du service de gestion des déchets mais également de la quantité de déchet produite par l'utilisateur. Il permet ainsi à chaque habitant d'être acteur de sa production de déchets et de payer en conséquence de ses choix.

La nouvelle grille tarifaire a été mise en application dès le 1^{er} juillet 2021 pour le secteur Loire Layon. Elle entrera en vigueur le 1^{er} janvier 2022 pour les usagers des secteurs Coteaux du Layon et Loire Aubance. La facture fictive reçue en novembre sur ces 2 secteurs ayant permis à chacun d'affiner ses choix de contenants.

Quelques évolutions en 2022

CHANGEMENT DES JOURS DE COLLECTE

Compte tenu des évolutions du territoire du syndicat, le prestataire de collecte est amené à revoir son circuit de collecte pour optimiser ses trajets. Ainsi, les jours de collecte vont évoluer dès le 1^{er} janvier 2022 sur quelques communes (Aubigné-sur-Layon, Beaulieu-sur-Layon, Charcé-Saint-Ellier-sur-Aubance, Mozé-sur-Louet et Coutures,). **Retrouvez les nouveaux jours de collecte sur le site internet du syndicat et de votre commune ou contacter le syndicat.** Les horaires de passage du camion de collecte seront également modifiés pour les communes de Martigné-Briand, Champ-sur-Layon et Thouarcé. **Pour être collecter sans encombre, pensez bien à sortir votre bac la veille au soir !**

HARMONISATION DES CONDITIONS D'ACCÈS EN DÉCHÈTERIE

Dans le cadre de la création du nouveau syndicat, la gestion des déchèteries s'harmonise : nombre de passage en déchèterie, conditions d'accès des particuliers et des professionnels, modalités de collecte spécifiques comme l'amiante.

Retrouvez toutes ces évolutions sur le site du syndicat ou contacter le syndicat au 02 41 59 61 73 !

ÉCOSYSTEM : une deuxième vie pour vos équipements ...

Écosystem organise et développe la collecte et le recyclage des ampoules, équipements électriques et électroniques. Retrouvez dans toutes les déchèteries du syndicat les points de collectes de vos petits équipements.

Pour plus d'information : <https://www.ecosystem.eco>

ecosystem

INFORMATION IMPORTANTE

Modifications des horaires sur TOUTES LES DÉCHÈTERIES les vendredis 24 & 31 décembre FERMETURE À 16 h 00

Pour les habitants de l'Agglomération Saumur Val de Loire : un document d'information de Kyrielle sera adressé à tous les foyers courant décembre.

